

Belgium-Flémalle: Repair and maintenance services of central heating

OJ S 40/2017 25/02/2017

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: La Maison des Hommes

Postal address: Grand Place 7

Town: Flémalle

Postal code: 4400

Country: Belgium

Telephone: +32 42756515

Fax: +32 42757252

Additional information can be obtained from:

Official name: Service Technique

Postal address: Grand Place 7

Town: Flémalle

Postal code: 4400

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Grégoire Gustin

E-mail: gregoire.gustin@lamaisondeshommes.be

Telephone: +32 42756515

Fax: +32 42757252

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Service Technique

Postal address: Grand Place 7

Town: Flémalle

Postal code: 4400

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Laurent Bica

E-mail: laurent.bica@lamaisondeshommes.be

Telephone: +32 42598131

Fax: +32 42757252

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: La Maison des Hommes

Postal address: Grand Place 7

Town: Flémalle

Postal code: 4400

Country: Belgium

Telephone: +32 42756515

Fax: +32 42757252

I.2. Type of the contracting authority

Other: Société de logements sociaux

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché public de services — marché stock de services (accord-cadre avec un seul prestataire de services) — dépannages et entretiens annuels des installations de chauffage et des chauffe-eaux.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: À 4400 Flémalle sur les entités de Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Awirs, Mons-Lez-Liège et Ivoz-Ramet dans une partie des logements appartenant à La Maison des Hommes.

NUTS code BE332 Arr. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 1

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Ce marché stock a pour objet la désignation d'un prestataire de services qui sera chargé d'effectuer les dépannages et l'entretien annuel des installations de chauffage et des chauffe-eaux fonctionnant au gaz ainsi que des ventilations et des adoucisseurs et ce, au sein des immeubles/logements appartenant à La Maison des Hommes. Il s'agit donc d'un accord-cadre avec un seul prestataire de services.

Les différents marchés à passer dans le cadre de l'accord-cadre viseront:

— soit le dépannage d'une installation de chauffage ou d'un chauffe-eau fonctionnant au gaz, d'une ventilation ou d'un adoucisseur,

— soit l'entretien des installations de chauffage et des chauffe-eaux fonctionnant au gaz ainsi que des ventilations et adoucisseurs.

II.1.6. CPV code(s)

50720000 Repair and maintenance services of central heating

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est un marché «stock» ou «marché à bons de commande» c'est-à-dire un marché dans lequel l'adjudicataire ne réalise pas l'ensemble des services en une fois, mais par prestations fractionnées sur base de bons de commandes successifs au gré des besoins du pouvoir adjudicateur, pendant toute la durée du marché.

Les quantités qui seront commandées ne sont pas connues avec précision lors de la passation du marché. En effet, au moment de la rédaction des conditions du présent marché, La Maison des Hommes n'est pas en mesure de définir avec précision les quantités de services dont elle aura besoin. Le nombre d'entretiens pour les chaudières indiqué à l'inventaire récapitulatif pourra augmenter ou diminuer au cours du marché en fonction du nombre de chaudières existantes (enlèvement en raison de la démolition du logement, placement car chaudière inexistante, remplacement car ancienne défectueuse,...). Il en va de même pour le groupe de froid CIAT et du groupe de pulsion et d'extraction GP GE Lemens. À l'heure actuelle, ils sont 2 mais leur quantité pourrait augmenter. Les dépannages seront commandés en fonction des besoins de la société, il est donc impossible de prévoir leur nombre.

Tous les postes sont prévus en Quantités présumées (QP).

Les quantités présumées indiquées au cahier spécial des charges régissant le présent marché sont données à titre purement indicatif, elles n'engagent nullement La Maison des Hommes. Dès lors, l'adjudicataire n'a pas de droit acquis de réaliser certaines quantités et il ne pourra réclamer aucune indemnité dans le cas où les quantités présumées ne seraient pas atteintes.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 365 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le point 11 — partie 3 — point B intitulé «paiements (art. 66-72, 160)».

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le simple fait d'introduire une offre, le soumissionnaire déclare implicitement sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion décrits aux articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 15.7.2011 et à l'article 20 §1/1 de la loi du 15.6.2006.

La Maison des Hommes a accès gratuitement par des moyens électroniques via l'application Télémarch-Digiflow à:

- une attestation de l'Office national de sécurité sociale,
- une attestation fiscale du Service public fédéral finances,
- une attestation de la Banque-Carrefour des entreprises,

Les soumissionnaires sont donc dispensés de fournir:

- une attestation de l'ONSS, avec cachet sec, relative à l'avant-dernier trimestre précédant la date de remise des offres,
- une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent de laquelle il ressort que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite, de réorganisation judiciaire, de liquidation ou de toute autre situation analogue (attestation non requise si le soumissionnaire n'est pas commerçant),
- une attestation récente émanant de l'administration des contributions directes,
- une attestation récente émanant de l'administration de la TVA.

Si le soumissionnaire est un indépendant, un document établissant qu'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de ses cotisations de sécurité sociale devra être joint à l'offre.

Vu que La Maison des Hommes n'a pas accès par des moyens électroniques aux renseignements contenus dans l'extrait de casier judiciaire, le soumissionnaire devra joindre ce document à l'offre. Si le soumissionnaire est une personne morale c'est le casier de celle-ci qui doit être fourni.

En ce qui concerne les éventuels soumissionnaires étrangers, les documents exigés par les articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 15.7.2011 n'étant pas accessibles par des moyens électroniques, les soumissionnaires concernés devront joindre à leur offre:

- une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays relative au paiement des cotisations de sécurité sociale,
- une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays relative au paiement des impôts et des taxes selon la législation du pays dans lequel il est établi,
- un extrait de casier judiciaire ou tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que ces exigences sont satisfaites.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une copie de l'assurance couvrant les risques professionnels.

Minimum level(s) of standards possibly required: La garantie minimale par sinistre pour les dommages corporels, matériels et immatériels confondus doit atteindre 2 000 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- une déclaration mentionnant les techniciens ou les organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés à l'entreprise, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité,
- les titres d'études ou professionnels du prestataire de services ou des cadres de

l'entreprise et, en particulier, du ou des responsables qui peuvent être chargés de la prestation de services.

Minimum requis pour ces critères: le soumissionnaire devra prouver qu'il dispose de personnel en suffisance pour pouvoir assurer l'ensemble des services.

Dans tous les cas, il devra disposer de 3 chauffagistes diplômés/agrés, ceux-ci représenteront 50 % de son effectif (son personnel devra donc être composé de minimum 6 personnes). Le soumissionnaire devra joindre à son offre la preuve de l'obtention du diplôme /agrément pour les 3 personnes qui seront chargées des prestations.

— une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Minimum requis pour ce critère: une référence au minimum relative à une mission similaire c'est-à-dire une mission équivalente en quantité et en prix (prix global). Une attestation de bonne exécution devra être fournie pour cette référence.

— un extrait du registre de commerce faisant apparaître la qualité d'exploitant d'installations techniques,

— le certificat CERGA habilitant l'installateur.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Niveaux minimaux repris sous les critères concernés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix. Weighting 70

2. La méthodologie pour les entretiens et les dépannages. Weighting 15

3. La méthodologie de la gestion de son stock (pièces de rechange, chaudières,...). Weighting 15

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2017/S/1

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 6.4.2017 - 16:30

Payable documents: yes

Price: 8,00 EUR

Terms and method of payment: Frais d'envoi: EUR 10.

Le dossier sera transmis sur CD-ROM.

Après commande écrite obligatoire par fax, e-mail ou recommandé, l'opérateur intéressé dispose de deux possibilités:

— soit l'enlèvement contre paiement au comptant au siège social les mardi et jeudi de 9:00 à 11:30 heures et de 13:00 à 16:30 heures,

— soit l'envoi par courrier recommandé avec supplément de 10 EUR de frais d'envoi. Pour information, l'envoi sera réalisé après réception du paiement bancaire sur le compte de La Maison des Hommes n° BE11 091-0016606-48.

Dernier paiement par virement accepté pour le 4.4.2017 au plus tard et le dernier enlèvement du dossier le 6.4.2017 au plus tard (contre paiement comptant).

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.4.2017 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 11.4.2017 - 10:00

Place:

Grand Place 7 à 4400 Flémalle (salle de réunion)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de procéder à une ou plusieurs répétition(s) de marché de services similaires par voie de procédure négociée, conformément à l'article 26, § 1, 2°, b) de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body****VI.4.2. Review procedure****VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained****VI.5. Date of dispatch of this notice**

22.2.2017